



BULLETIN TECHNIQUE N°1 (du 28/02/2025)

## APPROVISIONNEMENT PNEUMATIQUES MICHELIN

### Art 7 – PNEUMATIQUES

#### 208 RC

Le TTE a pris la décision de rendre l'approvisionnement des pneus de 208 Cup libre de choix du fournisseur  
(Ceux-ci ne seront pas commercialisés par le TTE ou un prestataire exclusif).

#### **Pour les concurrents engagés en COURSE RELAIS**

**Pour l'épreuve de MAGNY-COURS en AVRIL,**

Les pneumatiques MICHELIN (Réf. 81344) : Réf. Pilot Sport 3 GRNX MI - 205/45-ZR16 87W Extra Load TL  
sont OBLIGATOIRES

**Pour les épreuves suivantes, une note d'information sera éditée pour confirmation :**

Les pneumatiques MICHELIN (Réf. 752092) : Réf. Pilot Sport 5 MI - 205/45-ZR16 87W XL TL  
seront OBLIGATOIRES

#### **Pour les concurrents engagés en COURSE SPRINT**

L'obligation de monter les Pneumatiques MICHELIN (Réf. 752092) : Réf. Pilot Sport 5 MI - 205/45-ZR16 87W XL TL

La réglementation du marquage pour les 208 Sprint est précisée dans le Règlement Sportif – Challenge 208 SPRINT (Art. 4-2/2-2 Limitation).

#### 206 S16

L'obligation de monter les Pneumatiques MICHELIN : Réf. Pilot Sport 3 - 195/50-R15 82V demeure.

Quelques pneumatiques à la structure du TTE seront disponibles.

IVALTO proposera le montage de vos pneus, si nécessaire, au prix de 15 € TTC unitaire et ce uniquement sur les circuits où ils seront présents.

